L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 11 OCTOBRE 1889.

Arrivée de Mme et M. Maugé.

Le *City of New York*, qui s'est échoué dans la nuit de mercredi à jeudi, au Gedney's Channel, a dû arriver hier à New York. On sait que Mme et M. Maugé sont à ce bord.

En attendant, on travaille nuit et jour à l'Opéra et aux décors et à certaines parties de la salle.

Nous avons déjà dit à nos lecteurs ce que sont ces travaux, nous y reviendrons bientôt quand ceux-ci seront achevés.

P. S.—Nos dépêches de ce jour nous apprend que le *City of New York* est en effet arrivé.

M. Nippert nous transmet la dépêche suivante qu'il a reçue hier dans la journée:

"New York, 10 octobre—Sommes arrivés, j'attends dépêche annonçant le départ de la troupe avant de partir.
"MAUGÉ."

Nous pouvons donc attendre Mme et M. Maugé vers le 15 de ce mois.

Théâtre St-Charles.

Les genres divers se succèdent rapidement au St-Charles: mélodrame, drame, tragédie, comédie, vaudeville. Cette semaine c'est la féerie qui entre en ligne avec la troupe Lilly Clay, dite "Colossal Gaiety Company."

L'ouvrage marche très rondement et paraît fort amuser le parterre.

Diverses spécialités intéressantes sont dans cette troupe. Nous citerons entr'autres M. Hilton, contortionniste d'une force remarquable.

Musée Robinson.

Le Musée-Théâtre a eu une ouverture heureuse et qui plus est, le succès s'en maintient. On sait que les représentations ont lieu tous les jours de 11 heures du matin à 10 heures du soir. Jusqu'ici toutes sont fort bien suivies; au bout de la journée et de la soirée ces divers items de recette doivent donner un beau total.

Prix d'entrée 10 cents.

Académie de Musique.

Les chants, la danse et le jeu de Mlle Lizzie Evans produisent leur effet à l'Académie de Musique. Celle que le public a pittoresquement surnommée: "Petite batterie électrique," n'eut jamais plus d'entrain. La scène est bien sa sphère; il est évident qu'elle s'y amuse, qu'elle y vit son rôle, en amusant aussi la salle.

Ce soir elle paraîtra dans *Moss Roses*.

Grand Opera House.

Toute la semaine a été une suite de succès pour le drame *After Dark* au Grand Opera House. Bonne partie de la salle était encore occupée hier soir et tout ce public prenait plaisir à écouter la pièce.

Dimanche 13 octobre.—*Lilian Lewis*.

OPINION D'UN ORGANE ALLEMAND SUR LA NOUVELLE LOI MILITAIRE FRANÇAISE.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* reproduit un article du *Correspondant de Hambourg*, qui concerne la nouvelle loi militaire française et dans lequel nous remarquons le passage suivant:

"Beaucoup de journaux allemands, qui s'occupent de la nouvelle loi militaire française, reconnaissent, il est vrai, l'importance de cette mesure, mais déclarent d'une façon plus ou moins formelle que les conséquences de la loi en question ne se feront sentir que dans un avenir assez éloigné, et qu'il est, par conséquent, inutile de prendre dès à présent en Allemagne des mesures de nature à les contrebalancer.

"Contrairement à cette opinion, il y a lieu de faire ressortir que la nouvelle loi militaire française aura des conséquences immédiates très importantes."

Après avoir cité des chiffres et fourni à ses lecteurs différents détails concernant la façon dont la loi est déjà appliquée, le journal allemand termine en ces termes:

"Il ressort de ce qui précède que l'application de la nouvelle loi est prise tout à fait au sérieux en France.

"On ferait donc bien, en Allemagne, de ne pas faire trop peu de cas de cette mesure et de ses résultats. Il faut, d'après notre opinion, que l'on examine dès à présent la question d'une manière approfondie et que l'on prenne des résolutions concernant les mesures au moyen desquelles on doit contrebalancer les conséquences de la nouvelle loi française.

"Si l'on attendait, par exemple, encore cinq ans, c'est à dire jusqu'à ce que les Français eussent de 2 à 300.000 réservistes instruits de plus que nous, il serait certainement trop tard."

LES MANŒUVRES DES TROUPES FRANÇAISES DANS LES ALPES.—Depuis quelques jours, écrit-on, d'Albertville—Savoie—il n'est question, dans notre région, que du tour de force que vient d'accomplir, pendant les grandes manœuvres, une batterie du 2e bataillon, avec le concours du 30e régiment d'infanterie:

La batterie a passé, avec son matériel de campagne, de la vallée de Beaufort dans la Tarentaise, en franchissant le Cormet d'Arèches, dont l'altitude est de 2,150 mètres.

Ceux qui connaissent ce chemin aux roches glissantes, aux tournants très aigus, à pente atteignant parfois 35 à 40 degrés, et dont la voie est en maints endroits de 1 m. 30 à peine sur le bord d'abîmes effrayants, se demandent comment de l'artillerie de campagne a pu passer par là, où jamais encore aucune voiture, même légère, n'avait passé, et où les difficultés de passage sont déjà considérables pour les mulets.

Il serait intéressant de connaître par quels moyens ce tour de force a pu être accompli.

Nos braves soldats ont montré une fois de plus qu'avec la volonté et l'énergie on peut accomplir des prodiges, et que le mot "impossible" n'est pas français.

On nous assure que la batterie n'a perdu ni homme, ni cheval, ni voiture dans cette effrayante marche de 32 kilomètres dans la montagne; nous l'avons tous vue défiler fièrement à Albertville, à l'issue des manœuvres; artilleurs et fantassins avaient le droit d'être fiers.

A Marseille, sur la Canebière:

Premier promeneur.—Oui, mon cer, quand les Marseillais ont pris Sébastopol!

Deuxième promeneur.—Comment! quand les Marseillais ont pris Sébastopol!

Premier promeneur.—Oui, quand les Marseillais ont pris Sébastopol, vous ne saviez pas peut-être que, quand on a pris Sébastopol, c'étaient tous Marseillais?

Deuxième promeneur.—Tous Marseillais, elle est forte, celle-là! Eh bien! et les autres, où étaient-ils donc?

Premier promeneur.—Les autres, quels autres?

Deuxième promeneur.—Eh donc! les autres de l'armée, les Bretons, les Limousins, les Bourguignons, les Auvergnats.

Premier promeneur.—Peuh! ils étaient tous dans les trous; il n'y a eu, se te le répète, que des Marseillais pour monter à l'assaut.

Deuxième promeneur.—Il y' avait bien par-ci par-là quelques Parisiens, je pense?

Premier promeneur.—Quelques-uns, mais ils étaient dans la musique.

Un nouveau maire doit passer, le dimanche suivant, une revue de la compagnie des sapeurs-pompiers. Désirant que rien ne trouble l'éclat de cette fête, il fait afficher, quelques jours avant, l'avis suivant:

"S'il pleut le matin, la revue se fera l'après-midi, et s'il pleut l'après-midi, la revue se fera le matin."

Un coiffeur est en train d'échafauder, savamment, le chignon d'une de ses clientes, sans pouvoir la satisfaire.

—Ce n'est pas cela, dit-elle. Je trouve que vous ne relevez pas assez mes cheveux.

—Alors madame veut une coiffure à l'empire?

—Mais non, au contraire, je veux une coiffure allant mieux!

On juge une affaire d'escroquerie.

Le juge.—Vous avez mis en actions une mine d'or qui n'existait pas.

Le prévenu, cynique.—Quand j'aurais eu les capitaux, rien ne m'aurait empêché d'en acheter une.

PUBLIC [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 oct 1889—Indications pour la Louisiane: Beau temps, température stationnaire, vents du sud.

Température du 10 octobre 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 148 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	60	16
Midi	72	22
3 P. M.	74	23
6 P. M.	70	21

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Robert Jackson à Mlle Mary E. Augustin.
Maximilian Hambacher à Mme Veuve Christina Haag.
John T. Agre...aard à Mlle Mary Kerber.
Joseph M. Albrecht à Mlle Helen Spengler.
Mack McGee à Mlle Viola Jennings.
Auguste V. Cheery à Mlle Anna Fornaris.
John T. Doyle à Mlle Catherine Moore.

Naissances.

Mme James Daly, un garçon.
Mme George Lotz, un garçon.
Mme John McGann, une fille.
Mme Geo. Dillmann, un garçon.
Mme Jean P. Nogues, un garçon.
Mme Peter Kramer, un garçon.
Mme Henry Zander, une fille.
Mme Chas Laborde, un garçon.
Mme John E Bernadoes, jumeaux, garçon et fille.

Décès.

Placide Kasel, 78 ans, Asile des Petites Sœurs.
Jordan Tucker, 31 ans, rue Carondelet, près Septième.
Mlle Josephine Fortrendel, 29 ans, 29 rue Sud Broad.
Simon Boeen, 21 ans, 109 rue Jéna.
Veuve Sarah C. Darbridge, 72 ans, 420 rue Celiste.
Hubert Wax, 60 ans, encoignure Galvez et Douane.
Laurence Kittleberger, 9 mois, 205 rue Enghien.
George Boswell, 7 ans, encoignure White et St-Jean.
Joseph Taggart, 19 ans, encoignure St-André et Rousseau.
Mme Regina Weber, 40 ans, 131 rue Rousseau.
Thomas Casey, 8 jours, 458 rue Annonciation.
Emile Bernadoes, 10 jours, 266 rue Bourbon.
Point de danger signalé.—Diphthérie, No 592 rue Poydras.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

M. Balla à J. B. Marchal, un terrain borné par les rues Gravier, Bolivar, Perdido et Bertrand, $1,350.

Aaron Bernard à S. White, un terrain borné par les rues Chartres, Royale, Forstall et Elizardi, $400.

Succession de Maria S. Rightor à W. F. Brown, un terrain borné par les rues Première, Chippewa, Annonciation et Deuxième, $1,300.

Mlle M. Ruppel à M. Silva, un terrain borné par les rues Ursulines, Hôpital, Miro et Tonti, $2,000.

Mme R. Bowen à la Firemen's Building Association, un terrain borné par l'avenue Pacifique et les rues Elmire, Alice et Eliza, $462.

G. Kohn à Mme M. Morgan, un îlet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Huitième et Cypress, $310.

J. A. Laneuville à la Citizens' Bank, un terrain borné par les rues Levée, Elmire, Moreau et Congress, $100.

People's Homestead Association à F. A. Garton, deux terrains bornés par les rues Prytanée, Berlin, Perrier et l'avenue Napoléon, $6,000.

La même à Mme F. A. Garton, un terrain dans le même îlet, $3,600.

La même à Mlle H. E. Kibbe, un terrain dans le même îlet, $3,600.

Mme J. B. Lavigne à N. Boihem, un terrain borné par les rues Prieur, Lapeyrouze, Johnson et Onzaga, $415.

A. Kessler au Mutual Loan and Building Company, deux terrains bornés par les rues Remparts, Bassin, Julie et Girod, $2,000.

Mutual Loan and Homestead Company à J. J. Clarke, les propriétés qui précèdent, $2,200.

Eureka Homestead Society à Mlle R. Betbezé, deux terrains bornés par les rues Laurel, Annonciation, Austerlitz et Constantinople, $1,000.

La même à Mme F. Davezac, deux terrains bornés par les rues Market, Eveline, Chestnut et Elmire, $2,000.

Cour Civile.—L'Etat ex-rel, la Ville contre la N. O. & Northeastern R. R. Co, pour obtenir une injonction l'obligeant à se conformer à certaine partie de son contrat par laquelle elle s'était engagée à exécuter certains travaux.

Feu M. Jesse K. Bell constitue par testament sa veuve légataire universelle, et nomme M. Menge exécuteur testamentaire.

Peter Greff et Katie Burke demandent l'émancipation.

John Meyer contre la N. O. City and Lake R. R. Co., pour $15,000 de dommages.

Les successions Marie Coffee et Hélène J. Stevens sont ouvertes.

Le tournoi des pompiers—Hier soir à 7 h. 30 au local de la Firemen's Charitable Association a été tenu par le comité d'organisation du grand tournoi des pompiers un meeting dont le but était de terminer les préparatifs de cette grande fête.

Lecture est donnée d'une communication de M. Wm Stub, secrétaire de la compagnie Washington, de Pensacola, qui annonce la participation de M. A. V. Dunnody, de cette compagnie, à la 10e course.

Communication d'une autre compagnie de Pensacola annonçant la participation de l'un de ses membres à la course à pied.

Le chef O'Connor annonce qu'il a fait préparer une piste sur laquelle aura lieu une course d'attelages de chèvres pour laquelle nombre d'enfants se préparent déjà.

Sur motion, il est décidé que chaque membre des différents comités sera aussi membre du comité d'ordre.

M. Bulger propose de distribuer des passes à ceux qui ont acheté le privilège d'ouvrir des bars. La motion est adoptée avec un amendement, par lequel les propriétaires de bars s'adresseront au comité des privilèges pour demander le nombre exact de passes nécessaires pour leurs employés.

Il est aussi décidé que les soldats du *Soldiers' Home* seront admis gratuitement aux Fair Grounds pendant les deux journées, sous la conduite de leurs officiers. Un reporter de chaque journal sera aussi admis gratuitement.

Le chef O'Connor annonce qu'aucun des hommes payés ne pourra, pendant les deux jours, quitter son poste et que les chevaux et appareils qui seront emmenés aux Fair Grounds devront être remplacés.

La compagnie Mississippi No 2 fait savoir par M. R. Garcia qu'elle achètera 800 tickets.

Sur motion de M. Johnson, on procède à la distribution des insignes aux présidents des comités qui, à leur tour, les distribueront aux membres de leurs comités respectifs.

Motion est faite et adoptée de faire des badges pour les répartir et sur motion de M. Johnson, le comité ajourne à demain soir, à 7 h. 30.

La Toussaint.—A l'approche de la Toussaint, les fleuristes se mettent en mesure de pouvoir fournir, tant en fleurs naturelles qu'en fleurs artificielles, la quantité considérable de bouquets et de couronnes qui sont semés ce jour-là sur toutes les tombes. Non seulement ils se préoccupent de la quantité, mais ils rivalisent de goût pour la production d'ornements multiformes, dans la conception et l'exécution desquels certains d'entre eux font preuve d'un véritable talent.

Au nombre de ceux-ci est M. Charles Eble, à l'étalage duquel on a eu souvent l'occasion de remarquer de fort jolis motifs.

Cet étalage, en ce moment, attire tous les jours les regards par la profusion des décorations florales où toujours on retrouve la main de l'artiste qui à la dernière Exposition d'horticulture a obtenu tous les premiers prix pour ses pièces montées en fleurs naturelles.

Il n'y a pas à douter que la vogue dont M. Eble jouit depuis longtemps, la situation centrale de son magasin et les efforts qu'il a faits pour plaire au public, ne lui vaillent un rapide écoulement de l'approvisionnement très complet qu'il vient de faire pour la Toussaint. Les personnes qui désireraient compléter les collections de leurs serres, garnir leurs appartements de plantes d'hiver, refaire pour la saison qui commence leurs jardins potagers ou d'agrément, peuvent demander à M. Eble son catalogue qu'il vient de publier pour 1889-90.

Ils y trouveront tout ce qu'ils peuvent désirer à des prix très raisonnables. M. Eble a particulièrement des collections très complètes de fougères, de palmiers et de bigonias ainsi qu'une variété infinie de rosiers.

Les régulateurs de Lafayette.—Le grand juri a présenté son rapport au juge au sujet du lynch du nègre Key, à Carencro; c'était tout simplement une ordonnance de non lieu quant aux trois accusations portées contre les prévenus: meurtre, effraction et résistance aux représentants de la loi. Les personnes ont été mises en liberté, sous caution toutefois, car l'avocat de district Smedes a aussitôt porté contre eux une accusation d'effraction.

Boîtes aux lettres.—L'administration des postes a décidé de remplacer les boîtes aux lettres à mesure qu'elles deviendraient hors de service, par les boîtes du système [illegible] qui sont à l'abri de l'eau et des voleurs.

Affaires municipales.—Le chef Hennessey a reçu du maire l'ordre de faire fermer les salons de poker restées ouvertes sous la raison de "Clubs."

—Le comité de salubrité a renvoyé à plus tard la discussion de l'ordonnance de M. Keppler relative à la crémation des ordures, après avoir entendu l'avis du Dr Wilkinson, qui est complètement opposé à ce système. La prochaine discussion aura lieu entre les membres du comité et ceux du Bureau de Santé.

Lusitanian-Portuguese Association.—L'Association de Bienfaisance Lusitano-Portugaise entrera dans sa 43ème année le 13 octobre, c'est-à-dire dimanche prochain. A cette occasion, comme de coutume, l'association sortira en corps pour se rendre à son local, rue Dauphine, No 275, où sera servi le banquet annuel.

Rixe.—Hier soir à 5 heures une rixe a eu lieu encoignure St-Ferdinand et Royale entre J. S. McCoy, John Avery et Dick Murray, trois employés de chemin de fer. McCoy a été blessé à la tête d'un coup de caillou par les deux autres qui ont pris la fuite.

Accident.—Hier matin à 10:30 heures, un nègre du nom de Linzie Huyes qui chargeait un camion sur le quai entre Jackson et Philippe, a été blessé à la jambe par la chute d'une balle de coton.

Paragraphes.—Joe Crappo, recherché depuis le mois d'avril, pour vol de $140 a été arrêté.

—Le corps d'Adrien Kaufman, un des victimes de l'explosion du *Corona*, a été repêché.

—Rudolph Rheined, un laitier qui habite encoignure Dryades et Bordeaux a été arrêté, sur une accusation de viol portée contre lui par Cora Bartchy.

On déguste, chez le baron Rapineau, une horrible piquette qui fait la grimace à tous les invités.

L'amphitryon, en claquant la langue:

—C'est du château-laffite, le roi des crus.

X...., en souriant:

—Le roi des crus? sur parole.... alors!

Dans une baraque de lutteurs, à la foire de Neuilly, un pauvre diable se présente pour se faire inscrire.

—Avez-vous déjà lutté? lui demande-t-on.
—Longtemps!
—Où?
—Partout!
—Avec qui?
—(D'une voix sombre.) Avec l'adversité!

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle
Par Francis T. Nicholls, gouverneur DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions requérant l'Exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports ci-après énumérés, à prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la désinfection, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la station maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir du MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 16me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit-cent-quatre vingt-neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour le Gouverneur;
GEO. SPENCER, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

20 avril—

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Par année, $12; six months, $6; [illegible]
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Par année, $3; six months [illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Le général Fèvre.

Paris, 10 octobre—Le général Fèvre a été nommé Grand Chancelier de la Légion d'honneur, pour remplir la vacance causée par la mort du général Faidherbe.

Rente française.—Banque de France

Paris, 10 septembre—Le trois pour cent est coté à 87 francs 55 centimes.

Paris, 10 octobre—L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution de 21,000,000 francs en or et de 5,575,000 francs en argent.

Budget militaire.

Berlin, 10 octobre—Le budget militaire pour 1891 ne pourvoit pas à une augmentation de l'effectif de l'armée, mais la somme de 120,000,000 de marcs est demandée pour de nouvelles pièces d'artillerie, des fusils et munitions et pour les états-majors des deux corps d'armée nouvellement organisés.

L'arrivée du Czar à Berlin.

Berlin, 10 octobre—On rapporte que les généraux Werder et Van Keltenborn-Strachan escorteront le czar pendant son séjour dans la capitale allemande. Des dispositions ont été prises pour donner au czar à son arrivée une des réceptions les plus imposantes qu'on ait vues à Berlin. La cavalerie sera échelonnée sur toute la route de la gare du chemin de fer Lehter, à travers le Koenigsplatza jusqu'à Charlottenberg. L'infanterie sera stationnée au-delà de cette dernière ville jusqu'aux portes de l'ambassade russe.

On fait de grands préparatifs militaires pour le Czar pendant son séjour ici. Le général Von Werder ira au-devant de celui-ci à Kiel et l'accompagnera jusqu'à Berlin. Le premier régiment des gardes et une compagnie du régiment d'Alexandre agiront comme gardes du corps du Czar sur le parcours de la route de Kiel à Berlin.

Après l'arrivée du Czar dans la capitale, son escorte de la station du chemin de fer à l'ambassade russe, sera composée de quatre escadrons de cavalerie; deux escadrons précédant la voiture impériale et deux derrière.

Ces précautions sont prises à la requête même du czar, car sa police secrète lui a conseillé de prendre les mesures nécessaires pour le sauvegarder pendant son séjour à Berlin.

Mort de l'archevêque catholique de Munich.

Berlin, 10 octobre.—Le Dr. Von Steichle, archevêque catholique de Munich, est mort.

L'empereur Guillaume et le prince Bismarck.

Berlin, 10 octobre—L'empereur Guillaume et le prince Bismarck sont arrivés aujourd'hui à Potsdam.

Banque Impériale d'Allemagne.

Berlin, 10 octobre — L'état de la Banque Impériale d'Allemagne indique une diminution sur les espèces de 15,920,000 marcs.

Grands préparatifs à Kiel pour recevoir le Czar.

Berlin, 10 octobre—On fait de grands préparatifs à Kiel pour la réception du Czar.

Toute la cour sera brillamment illuminée avec des becs électriques.

Les troupes seront échelonnées sur la route conduisant au pont Barbarossa, où les généraux Von Werden et Von Kattenborn-Stachen recevront le Czar au nom de l'empereur.

Le premier bataillon de marine formera la garde d'honneur du Czar.

Le prince Ferdinand de Bulgarie.

Munich, 10 octobre.—Le prince Ferdinand de Bulgarie a rendu visite au Duc Maximillien en cette ville.

Le Political Correspondence.

Vienne, 10 octobre—Le journal *Political Correspondence*, faisant allusion à la visite du prince Ferdinand à Munich, dit que son voyage est strictement privé et n'a pas de caractère politique.

Le Comte Dillon.

Bruxelles, 10 octobre.—Le Comte Dillon est arrivé secrètement ici aujourd'hui. On croit qu'il est venu pour se consulter avec le prince Victor Napoléon.

Le czar est arrivé à Kiel sur le yacht impérial Derjava.

Kiel, 10 octobre—Le czar est arrivé ici cette après-midi sur le yacht impérial *Derjava*. Celui-ci a passé devant la flotte anglaise et est venu jeter l'ancre à côté du steamer allemand *Baden*.

Les escadres anglaise et allemande ont salué le Dervaja.

Les généraux Von Verder et Von Kaltenber-Stachan, le comte Schouvaloff, ambassadeur de la Russie; les amiraux Von der Goltz et Knoops, et le maréchal de la Cour Zeckendorff ont accosté le Derjava pour recevoir le Czar.

Le yacht était illuminé à l'électricité et avait jeté l'ancre en face du château. Le Czar, sous bonne escorte, s'est rendu au train qui doit le conduire à Berlin.

La Skuptchina.

Belgrade, 10 octobre—La Skuptchina commencera ses sessions dimanche.

Le général Boulanger installé dans une villa.

Londres, 10 octobre—Le général Boulanger a loué une villa près de St-Helier. Il travaille à un ouvrage sur la science militaire européenne.

Le vicomte Cranbrook.

Londres, 10 octobre.—Le vicomte Cranbrook, lord président du conseil privé, est sur le point de se retirer du cabinet, pour cause de mauvaise santé.

Cérémonie imposante.—Le Cardinal Taschereau.

Ottawa, Ont., 9 octobre — Aujourd'hui à la Basilique a eu lieu une cérémonie imposante.

Le cardinal Taschereau, de Québec, a présidé à la création de plusieurs Chanoines et au dévoilement d'une statue de feu l'évêque Guigues, le premier qui fut nommé à Ottawa.

Plus de cent cinquante prêtres assistaient à la cérémonie, y compris l'évêque Ryan, de Buffalo, N. Y.

A 9 heures du matin une procession solennelle ayant à sa tête le Cardinal Taschereau, est partie du palais Archiépiscopal.

Le cardinal était escorté par des archevêques et des chanoines.

Après l'installation des nouveaux chanoines, une grand'messe a été célébrée par le Cardinal, et ensuite a eu lieu le dévoilement de la statue de l'évêque Guigues.

L'archevêque Duhamel a prononcé une allocution en anglais et l'archevêque Laythe, de Manitoba, en français.

Le Pape donne audience à l'archevêque Janssens.

Rome, 10 octobre.—Le Pape a donné audience aujourd'hui à l'archevêque Janssens de la Nouvelle-Orléans.

Les Cortes.

Madrid, 10 octobre—Les Cortes sont convoquées pour le 29 courant.

Résultat d'une croisade contre le jeu.

Madrid, 10 octobre—Au cours d'une croisade contre le jeu, un juge est entré un soir au Casino, un des clubs les plus aristocratiques de la ville. Les salons de jeu étaient encombrés par des sénateurs, des députés, des généraux, des juges et autres personnes distinguées. Tous ont fait une protestation vigoureuse contre l'action du juge.

Il en est résulté de ces protestations que quatre domestiques seulement ont été arrêtés.

Cyclone.

Havane, 10 octobre.—Il y a quelques indices ici de l'approche d'un cyclone.

Le Heraldo.

Mexico, 10 octobre—Le *Heraldo*, dans ses colonnes d'hier, demande l'exclusion des bestiaux importés des Etats-Unis.

La même feuille ajoute qu'avec les bestiaux mexicains il sera impossible d'établir une concurrence contre ceux venant des Etats-Unis sur ce marché.

Le Prof. Otto J. Klotz.

Chicago, 10 octobre—Une dépêche de Victoria, Colombie Anglaise, dit que le Prof. Otto J. Klotz, astronome en chef du département de l'intérieur à Ottawa, est arrivé d'Alaska en cette ville.

Le Chicago, Muncie, Richmond & Cincinnati R. R.

Chicago, 10 octobre.—Une dépêche de Evansville, Ind. dit: "Le Chicago, Muncie, Richmond & Cincinnati R. R. Co. a été réorganisé en cette ville. L'intention de la nouvelle compagnie est de construire une ligne sur un point de Cincinnati Wabash & Michigan entre Jonesboro et Fairmount, la route serait alors plus courte entre Cincinnati à Chicago. Le fonds-capital est de $1,000,000. Les directeurs sont: MM. D. J. Mackey, Wm. Heilman, James L. Mackey, E. B. Morgan, W. H. Lewis, G. G. Hammond et Edwin Taylor.

WASHINGTON.

Nominations présidentielles.

Washington, D. C., 10 octobre—Le Président a fait aujourd'hui les nominations suivantes:

Geo. H. Large, du New Jersey, collecteur du revenu intérieur pour le district du New Jersey; Calvin Brewster, du Texas, collecteur de la douane pour le district de Corpus Christi, Texas.

Maîtres de poste: Edward D. Olmstead, à New Decatur, Ills.; Frank L. Dodge, à Hanford, Ia., en remplacement de Edward Weisbaum, démissionnaire; Frank Hart, à Long Branch, Cal.; T. Barnes, à Monrovia, Cal.; Arthur B. Bean, à Pocatello, Idaho, en remplacement de N. G. Franklin, démissionnaire; Jacob Morris, à Lincoln, Ills., en remplacement de A. M. Miller, démissionnaire; John T. Stevens, à Peru, Ind., en remplacement de Wm. P. Hale.

Charles W. Stryker, à Rockville, Ind., en remplacement de Wm. E. Henkel. Edward P. Craney, à Downs, Kans., en remplacement de D. T. Gardiner, démissionnaire. John H. Tait, à Goodland, Kans. George W. Reft, à Traverse City, Mich. J. G. Barney, à Crestline, Ohio, en remplacement de Reuben Stanley, démissionnaire.

Le Département d'Etat.

Washington, D. C., 10 octobre—Le département d'Etat a reçu avis par l'entremise de sa légation à Buenos Ayres, que la République Argentine a lancé un décret permettant à la Bourse de rouvrir les opérations en or pour du comptant.

Nomination.

Washington, D. C., 10 octobre—Le Président a nommé aujourd'hui Elwood T. Hance, maître de poste à Detroit, Mich.

Fièvre jaune.

Washington, 10 octobre. — Les nouvelles reçues à l'Hôpital de la marine annoncent qu'il y a plusieurs cas de fièvre jaune à Key West, mais qu'il n'y a pas de danger que la maladie se propage.

Roman réel.

New York, 10 octobre—Avant-hier, 7 octobre, au Startevant House, Mlle Jeannette Dalzell, de Boston, a épousé le docteur Seth Eastman, de Concord, New Hampshire, et, le lendemain 8, le marié rendait le dernier soupir. Voici des détails se rattachant à cette union in extremis et que l'on tient de M. Eastman père.

Depuis plusieurs années le Dr Eastman était employé comme médecin sur l'un des steamers de la ligne de Rotterdam. Au cours d'une de ses dernières traversées, le Dr Eastman s'éprit de Mlle Jeannette Dalzell, garde-malade, de Boston, jeune femme d'excellente éducation, excellentes façons et par laquelle il fut favorablement accueilli. En arrivant à Amsterdam, le Dr Eastman fit une chute en montant l'escalier d'un hôtel, où il allait rendre une visite, et cette chute provoqua une violente hémorrhagie, si bien qu'on crut qu'il allait mourir. Mlle Dalzell qui logeait au même hôtel se rendit aussitôt auprès du malade et durant des semaines elle ne l'abandonna jamais. Ses soins furent aussi éclairés, que dévoués; sans elle le dénouement eut été fatal.

Le Dr Eastman se rétablit lentement, et Mlle Dalzell lui prodigua des soins constants, afin d'empêcher le retour redouté de l'hémorrhagie.

Quand le malade fut assez fort, sa sœur, qui venait d'arriver de Concord, se décida à l'envoyer aux Barbades, dont le climat pouvait lui être salutaire. Là encore, il lui fallait une garde-malade habile, et pour lui il n'en était nulle autre que Mlle Dalzell.

Celle-ci et la sœur du Dr l'accompagnèrent donc dans ce voyage. En arrivant aux Barbades il était évident que le plus grand désir de M. Eastman était d'épouser Mlle Dalzell.

Le rétablissement s'acheva et il put reprendre son service sur les steamers; quant à Mlle Dalzell, elle retourna à Boston. Le mariage était décidé, et la date en était prochaine.

Il y a quelques semaines le Dr. Eastman arrivait ici, dans un état de grande faiblesse, fort abattu. Il descendit au Startevant House, écrivit à son père pour lui exposer sa situation et son désir d'avoir encore les soins de Mlle Dalzell. Celle-ci revint donc à son chevet, mais cette fois aucun mieux ne se déclarait. La semaine dernière le père arrivait et il fut résolu d'essayer d'un voyage au Sud.

Néanmoins, malgré bien des soins, l'état du malade empira; et celui-ci, perdant tout espoir de salut, déclara à son père que, sa fin étant prochaine—on le lui avait dit, sur ses propres insistances—il désirait que le mariage eut lieu sans retard, et qu'un ministre du culte fut appelé aussitôt.

En effet à onze heures du matin, lundi, un ministre épiscopalien donna la bénédiction nuptiale; le marié avait à peine la force de répondre aux questions et celle qui devenait ainsi sa femme y répondit, la voix entrecoupée par les sanglots. Après la triste cérémonie le pauvre malade put à peine prononcer de ci de là quelques paroles et hier, dans l'après-midi, il rendait le dernier soupir.

Le journal "Herald."—Le général Boulanger.

New York, 10 octobre.—Une dépêche spéciale de Montréal au journal *Herald* dit: "Le général Boulanger sera invité à établir sa résidence au Canada, ou "la Nouvelle France," ainsi que l'appellent ceux qui doivent envoyer l'invitation au général, jusqu'à ce que l'étoile de celui-ci soit de nouveau dans l'ascendant et qu'il puisse retourner en France sous de meilleurs auspices que quand il est parti. Cette résolution a été votée hier soir à une assemblée strictement privée, tenue ici par les membres de la vieille colonie française, pour lesquels, en général, Boulanger est un héros.

L'assemblée a eu lieu à la salle de l'Union Française.

Il paraîtrait que lorsque le général Boulanger a visité Montréal il y a quatre ans avec les délégués français, il s'est fait un grand cercle d'amis. On allègue même que celui qui remplissait les fonctions de maire à cette époque doit à l'influence de Boulanger sa décoration de la Légion d'Honneur.

Les malheurs de celui-ci ont été éloquemment racontés par ses amis. Il a été ensuite voté à l'unanimité de l'inviter à venir demeurer temporairement parmi ses compatriotes à Montréal jusqu'à ce qu'il soit rappelé en France comme chef de la république.

Un comité a été nommé pour rédiger une invitation formelle au général.

Le steamer City of New York.

New York, 10 octobre.—Le steamer *City of New York*, de la ligne Inman est échoué dans la Baie inférieure, et des remorqueurs ont été envoyés à son secours et prendront ses passagers. On craint qu'il ne s'enfonce dans le sable mouvant.

La compagnie pense pouvoir le mettre à flot ce soir vers 8 heures.

Le steamer *William Fletcher* avec une partie des passagers du steamer *City of New York* a passé Sandy Hook se rendant dans le port.

Le *City of New York* est toujours dans la même position.

Sandy Hook, 10 octobre, 12:30 P. M.—Le steamer *John E. Moore* ayant à bord d'autres passagers du steamer *City of New York* vient de passer Sandy Hook se rendant dans le port.

Il y a à bord du *City of New York* 500 passagers de premières cabines, 175 passagers de secondes cabines et plusieurs centaines à l'entrepont. Ce steamer a eu des vents debout pendant presque toute la traversée et une mer houleuse. Malgré tout le *City of New York* a fait la traversée en 6 jours 10 heures et 20 minutes.

Au bureau de la compagnie Inman on croit que le steamer sera mis à flot ce soir à la marée montante.

Collision.

Danville, Va., 10 octobre—Le train de fret du Richmond et Danville Railroad se rendant au nord, a eu hier une collision. Plusieurs personnes ont été tuées et blessées.

Le Canal du Nicaragua.

Chicago, 10 octobre—Une dépêche de San Francisco dit: Un télégramme spécial reçu de Managua, Nicaragua, annonce: "Le ministre des Etats-Unis, M. Mizner a réglé la difficulté au sujet du Canal et les travaux progressent."

L'Hon. Sam. P. Randall.

Philadelphie, 10 octobre—L'Hon. Sam. P. [illegible] de Willingford [illegible]

On connaît le "truc" de cet individu qui, offrant à tous, moyennant finance, le moyen d'écrire sans plume ni encre, répondait tranquillement:

—Prenez un crayon!

Ce farceur a un émule. C'est le sieur X...., qui a fait insérer dernièrement dans les journaux une annonce conçue en ces termes:

"Moyen certain de gagner aux courses. Ecrire, en joignant la somme de deux francs, aux initiales X. Y...., poste restante, place Clichy."

A ceux qui ont eu la naïveté d'envoyer la somme demandée, il était répondu par retour du courrier:

—Ne jouez pas et vous gagnerez à coup sûr.

Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute!

CHEMINS DE FER.
Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 2 Lim. Ex...7:00 am	No 4 Fast Mail...7:00 am
No 6 Coast...9:00 am	No 6 Coast...3:40 pm
No 1 Fast Mail..7:20 pm	No 2 Lim. Ex...3:15 pm
No 7, Ex. dimanche...9:35 pm	No 8, Ex. dimanche...7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen...9:15 am
No 3 Chicago and N. O. Lim...7:00 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...5:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ.
No 52 California Express...7:00 pm	No 51 California Express...9:00 am
No 54 R. R. Local...10:25 am	No 53 R. R. Local...5:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Limited 11:00 am	No 2 Limited...3:35 pm
No 5 Fast line 6:30 am	No 6 Fast line...7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

Arrivée.	Départ.
No. 1...9:00 am	No. 2...9:00 pm
No. 3...5:35 pm	No. 4...9:05 am
No. 5...10:10 am	No. 6...5:30 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

Arrivée.	Départ.
No 18 Califor...8:45 am	No 20 Califor...11:55 am
No 17 Local...5:55 am	No 19 Local...7:35 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a. m., 4:00 p. m., 5:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 8:30 a. m., 3:00 p. m.
Dimanches seulement—10:10 a. m., 5:10 pm	Shell Beach...9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS COVINGTON.
Le dimanche.
Arrivée.......7:00 pm | Départ.......7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée.......8:45 am | Départ.......4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.
Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 11 OCTOBRE 1889.

Pointe Hommes—MARY L. COMEAUX, à 11 A M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
St-Louis—H. M. HOXIE et barges, à 5 P M

SAMEDI, 12 OCTOBRE 1889.

St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 P M
Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Bayou Têche—E. W. COLE, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Memphis, 10 oct.—Le fleuve baisse. Temps clair et agréable: Arrivé, Kate Adams de Arkansas City. Départ, Future City pour St Louis.

Caire, 10 octobre—La fleuve a 6 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et frais. Arrivée, Sidney Dillon de St-Louis à 9. Départ, New South pour St-Louis à 5 a m.

Caire, 10 oct.—Le fleuve a 6 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et frais.

Louisville, 10 oct—La rivière monte—5 pieds 4 pouces aux chutes, 5 pieds 1 pouce dans le canal. Temps clair et agréable.

Louisville, 10 oct. soir—La rivière est stationnaire—3 pieds 5 pouces aux chutes; 6 pieds dans le canal. Temps clair et frais.

Evansville, 10 octobre—La rivière a 6 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair.

Cincinnati, 10 octobre—La rivière a 8 pieds 4 pouces et est stationnaire. Temps clair, thermomètre 62.

Le soir—La rivière a 6 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Wheeling, 10 octobre—La rivière a 2 pieds 11 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Passes.

Port Eads, 10 octobre, 6 p m.—Vent du sud-ouest, léger. Arrivé, hier soir, steamship Gardenia, capitaine Rutherford, de St-Lucia, Jamaïque.

Départ, steamship El Monte pour New York.

Marchés.

Paris, 10 octobre.—Rentes 3 pour cent 87 francs 55c.

Londres, 10 oct., 4 p m.—Consols à la clôture 97 3/16 au comptant et 97 7/16 à terme.

Havane, 10 octobre.—Or espagnol 241 1/8 à 241 3/4. Change chéola. Sucre calme.

Liverpool, 10 octobre—Coton—Stable avec une bonne demande.

Ventes 10.000 balles, dont 1600 pour l'exportation et la spéculation et 8,300 balles coton américain.

New-York, 10 oct.—Coton calme. Middling Uplands 10 5/8. Middling Orleans 10 7/8. Ventes 154 balles.

Future stables à l'ouverture.

Livraison en octobre 10.56, novembre 10.19, décembre 10.17, janvier 10.18, février 10.24, mars 10.30, avril 10.37, mai 10.44, juin 10.50, juillet 10.55.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 10 OCTOBRE 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Breakwater, Clark, Puerto Cortez, via Belize.
Steamship Harlan, Brown, Bluefields.
Steamship (ang) Anerly, Shelbourne, Havre, via Newport News.

ARRIVÉS A LA QUARANTAINE.

Steamship (ang) Gardenia, Rutherford, St-Lucia, sur lest.

BATEAUX A VAPEUR.

Laura Lee, Leathers, Vicksburg.
Grand Isle, Sweeny, Grand Isle, avec 1 barge.
Louise, Port Vincent.
Alice, Hope Villa.
Towboat H M Hoxie, Toms, St-Louis avec 6 barges.
Goelette F M Pippo. ——— Covington.

EXPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ, VIA BELIZE—par steamship Breakwater—26,000 pieds de charpente 180 colis divers.
BLUEFIELDS—par steamship Harlan—120 colis divers.
HAVRE, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Anerley—4812 balles coton 1900 douves.

Arrivages de produits.

VICKSBURG—par steamer Laura Lee—2083 balles coton 228 sacs graine coton et fret assorti.
GRAND ISLE—par steamer Grand Isle—Fret assorti.
PORT VINCENT—par steamer Louise—20 balles coton.
HOPE VILLA—par steamer Alice—54 balles coton.
ST-LOUIS—par towboat H M Hoxie et barges—148,048 boisseaux mais en grenier 35,142 boisseaux blé en grenier 129 sacs riz brut et fret assorti.
COVINGTON—par goelette F M Pippo 47 balles coton.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—80 sacs riz brut et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—1415 balles coton 5 wagons graine coton 2 barils riz 1555 sacs riz brut et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—2535 balles coton 5 wagons graine coton 40 barils melasse 120 sacs riz brut et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—2340 balles coton 876 sacs riz brut 2 wagons graine coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1268 balles coton 23 boucauts tabac et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1156 balles coton et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1397 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Aransas	Havane	Alger
Albert	Progreso	3e dist. 31
Anerley	Havre	3e dist. 44
Acton Hall	Liverpool	3e dist. 30
American	Liverpool	1er dist. 36
Breakwater	[illegible]	1er dist. 1[illegible]
Bordeaux	Havre	4e dist. 41
Chalmette	New York	Alger
Cristobal Colon	Barcelone	4e dist. 42
Discoverer	Liverpool	Gretna
Enfield	Buenos Ayres	3e dist. 30
Goldsworthy	En réparation	Alger
Governor	Liverpool	[illegible]
Marian	[illegible]	Alger
Hibernia	Havre	rue 3e
Ixia	Gênes	rue 3e
Kate	Gênes	rue 3e
Professor Morse	En réparation	1er dist. 14
Rochdale	Copenhague	Gretna
Red Sea	Havre	4e dist. 47
Sidonia	Liverpool	4e dist. 40
Scotland	Brême et Londres	rue 2e
Tyneso	Havre	4e dist. 45
Victoria	Port Natal	Southport
Whitney	Laid up	Alger

NAVIRES.

Stephan	....	1er dist. 38

BARQUES.

Esmeralda	....	rue 3e

SCHONERS.

Amanda	....	rue 3e

Liste des navires en route pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Knickerbocker, Kemble......parti 5 oct
Steamship El Mar, Hawthorn.......parti 5 oct
Steamship El Dorado, Byrne.......parti 5 oct

LIVERPOOL.
Steamship Haytian, Coward......parti 29 août
Steamship Yucatan, Post.......parti 31 août
Steamship Actor, Jones.......parti 7 sept
Steamship Counsellor, Lang.......parti 12 sept
Steamship Floridian, Sandry.......parti 12 sept
Steamship Australian, Peter.......parti 17 sept
Steamship Caribbean, Daniel.......parti 23 sept
Steamship Elginshire, Jenkins.......parti 19 sept
Steamship Historian, Buddle.......parti 23 sept
Steamship Costa Rican, Wallace.......parti 26 sept
Steamship Texan, King.......parti 7 oct
Steamship Editor, Chandler.......parti 28 sept
Steamship Cuban, Lawson.......parti 28 sept
Steamship Andean, Wrake.......parti 5 oct
Steamship Wensley Hall, Verrill.......parti 26 sept

LONDRES.
Steamship Ocean King, Gould.......parti 26 sept

SWANSEA.
Steamship Chelydra, Pearce.......parti 26 sept

MIDDLESBOROUGH.
Steamship Consmere.......parti 27 sept

ANVERS.
Steamship Sir Wm Armstrong, McKenzie.......parti 6 sept
Steamship Paris, Gondillon.......parti 21 sept

BORDEAUX.
Steamship Paris, Gondillon.......parti 25 sept

RIVER PLATTE.
Steamship Ramon, Manuel.......parti 3 oct

MONTEVIDEO.
Steamship Milton, ——— ....parti 29 août
Steamship Crown, ——— ....parti 30 août
Steamship Ospina, ——— ....parti 28 août

Steamship Alameda, ——— ...parti 27 sept

PALERME.
Steamship Trinacria, Mira......parti 19 sept

RIO DE JANEIRO.
Barque Crown Prince, Hanson......partie 1er sept
Barque Prince Arthur, Marsh......partie 13 sept
Steamship Baron Balhaven, Wiseman parti 2 oct

LAS PALMAS.
Steamship Wingate, ———......parti 20 sept

ST-VINCENT. AP DE VERDE.
Steamship Henry Anning, ———......parti 20 sept

COLON.
Steamship Haytian, Coward......parti 22 sept
Steamship Yucatan, Post......parti 1er oct

PERNAMBUCO.
Steamship Baron Balhaven, Wiseman, par 1 sept

BUENOS AYRES.
Steamship Milton, ———......parti 6 oct

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
Pour l'année passant fin le 31 décembre 1888

ENCAISSEMENTS.

Primes sur les risques d'incendie	$242,030 48	
Primes sur les risques de rivières	22,131 74	
Primes sur les risques de mers	4,156 61	
Primes non expirées de 1887	61,607 31	$341,600 40
Moins, primes non expirées de 1888		51,130 36
		$290,500 14
A AJOUTER.		
Escompte et intérêt	$31,744 26	
Loyers	995	$32,739 26
		$323,204 30
DÉBOURSÉS.		
Pertes par l'incendie	$112,000 36	
Pertes sur les rivières	1,612 54	
Pertes sur les mers	6,419 77	
Cancellations et réassurances	75,124 94	
Taxes et dépenses	31,321 60	
Réserve pour pertes non ajustées	20,000	
Dividendes payés en juillet 1888	11,000	$257,510 20
Profits nets		$35,794 10

La Compagnie possède l'actif suivant:

	1888.
$167,000 Rente consolidée Orléans Ex	$127,040 00
Argent en banque	140,145 36
Billets à recevoir (Prêts et Collatéraux)	58,360 00
Propriété foncière (Bâtisse où est établie la Compagnie) (en 1887 $40,000)	36,000 00
10 Actions de la Banque Nationale Mutuelle	1,200 00
Primes en voie de perception	42,633 58
Total	$450,369 50

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé correct fait d'après les livres de la dite Compagnie.

THOS. SEFTON, Président.
JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bayle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et E. Borland, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances du Home, dûment assermentés, disent que l'exige la loi, ont déclaré que l'exposé ci-dessus est correct sous tous les rapports.
JOS. BAYLE, Rapporteur.
WM. T. HARDIE.
E. BORLAND.

Fait et signé sous serment pardevant moi, en mon étude, 162 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 11me jour de janvier 1889.
19janv—1mois JAMES FAHEY, Notaire.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfèrera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Vous connaissez mes modèles, vous informe de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux mécaniques supérieurs.
26 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres dans le ressort de leur art.
Pose de dents artificielles.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 18, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stars, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
512 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barnes et Dauphine.

Succession de Marie S. Rightor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,392—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par William F. Brown, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 oct—3 6 12

L'ABEILLE
— DE LA —
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
— AVEC UNE —
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
— LE —
SAMEDI MATIN
— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales;

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS
73......CHARTRES......73

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Magnifique Cottage Queen Anne
—ET—
Terrains de choix pour bâtir
Rue Marengo près l'avenue St-Charles
—AUSSI—
25 actions de la Municipal Improvement Company.

Succession de Charles L. Voltz.
No 26,747—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. Friedrichs, encanteur—Bureau 176 rue Commune—SAMEDI, 9 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléan, daté 8 octobre 1889 et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus.

1° Un élégant Cottage Queen Anne, bien construit, No 219 rue Marengo, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Baronne et Dryades, bâti en retrait de la banquette, ayant galerie devant et derrière, parlor, chambres à coucher, grande salle à manger, cuisine, chambre à bain, lieux d'aisance, "bay windows", citerne, etc., mesurant 60 pieds de face et un corps de logis séparé à deux étages maintenant divisé en deux appartements au dessous et un grand au dessus la porte d'entrée pouvant aisément être transformée pour servir de remise et d'écurie, et l'étage supérieur pouvant servir de chambres pour les domestiques. De style de distribution moderne, construit avec des matériaux supérieurs et par d'habiles ouvriers, le confort et la solidité y sont combinés. Le terrain est vaste, mesurant 60 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur. Les alentours s'améliorent rapidement et attire journellement l'attention. Les amateurs de bonnes résidences ne sauraient trouver de meilleure occasion. Vente positive.

2° Trois lots de terre de choix pour bâtir, coin nord-ouest des rues Marengo et Baronne, dans le même carré d'îlet et attenant à la propriété ci-dessus décrite, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Baronne. A proximité de l'avenue St Charles et faisant face à une des rues les plus larges et les plus désirables dans le bas du Sixième district, ces lots sont convenables soit pour spéculation ou amélioration.

3° Vingt-cinq (25) actions du fond capital de la Municipal Improvement Company de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Pour les actions comptant, et pour la propriété immobilière un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans, pour billets spécialement garantis par liens de vendeurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de garanties usuelles, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente pardevant Fred. Adolph, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
9oct—9 12 19 26—3 9 nov

PAR W. I. HODGSON & FILS.
ANNONCE JUDICIAIRE.

La charmante résidence No 95 rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

Le magasin en briques à trois étages, No 288 rue Decatur, entre Hôpital et Ursulines.

Cinq terrains de valeur sur les rues Tchoupitoulas et Water, entre Scrapura et Première.

Succession de Domingo Fatjo, décédé
Dossier No 27,860.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 9 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Gravier, par ordre et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," maintenant [illegible] en congé, en date du 4 octobre 1889, Dossier No 27,860 pour le compte de la succession de Domingo Fatjo, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Quatrième District.
Rues Tchoupitoulas et Water.

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée) Water, Scrapura et Première, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan de B Buisson, voyer en date du 10 mars 1852 et connus lots Nos 6 et 7 du plan de cette ville. Lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun 23 pieds 1 pouce de face à la rue Water, 23 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 97 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du haut du lot No 2 près de la rue Première, 94 pieds 5 pouces et 10 1/2 lignes sur la ligne qui divise les lots Nos 1 et 2, et 91 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du bas du lot No 1 près de la rue Scrapura, étant la même propriété acquise par le présent vendeur de Mme Emilie O'Brian conformément à un acte pardevant A. Hero, notaire, le 28 mars 1885.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 4 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, et le même numéro sur un plan de la ville, et mesurant 22 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Water, 23 pieds 4 pouces et 7 1/2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 103 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue Scrapura, et 107 pieds 4 pouces et 1/2 ligne sur la ligne du haut près de la rue Première. Etant la même propriété acquise par le présent vendeur de G. W. Hynson, conformément à un acte passé pardevant A. Hero notaire, le 9 mai 1884.

Les deux tiers d'intérêt indivis dans deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans les même district et îlet que la même propriété décrite ci-dessus, et désignés par les Nos 1 et 5 sur un plan fait par M. Harrisson, voyer, en date de 27 juin 1851 et par les Nos 8 et 11 sur le plan de la ville; lesquels lots mesurent comme suit, à savoir:

3° Le lot No 1 ou 8 mesure 25 pieds et 2 1/3 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 3 pouces et 1 1/3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 81 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du haut près de la rue Première, et 85 pieds 7 pouces et 2 2/3 lignes de la ligne du bas près de la rue Scrapura.

4° Le lot No 5 ou 11 mesure 24 pieds de face à la rue Water, 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 87 pieds 7 pouces et 5 3/4 lignes sur la ligne du haut près de la rue Première, et 73 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne du bas près de la rue Scrapura. Le tout avec bail et en usage comme entrepôt de douves. La propriété dernièrement ci-dessus décrite a été acquise par le présent vendeur, de Thos. L. Preston, conformément à un acte pardevant A. Hero, notaire, le 18 décembre 1866.

Résidence rue Esplanade.

5° La charmante résidence de feu Domingo Fatjo située au No 95 rue Esplanade entre Bourbon et Dauphine, dans l'îlet borné par la rue Bagatelle, troisième district de cette ville.

Consistant en une résidence en brique à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, avant 16 ou 18 chambres subdivisées en salons, parloirs, bibliothèque, salle à manger, chambres à bain et à coucher, cuisine, buanderie, etc., convenable pour une grande famille et élégamment préparée et décorée dans l'intérieur, ayant galerie partout devant de chem... en marbre, etc., le tout en bon ordre et bien réparé et étant dans un voisinage charmant pour une résidence de famille.

Le terrain mesure à peu près 66 pieds 7 pouces de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles; le tout plus ou moins, au pied américain, la cour en arrière et sur le côté est pavée, deux belles cours, chambres pour bois et charbon etc.

Magasins rue Decatur.

6° Trois magasins en briques, avec une bâtisse en brique à trois étages dans le fond, connu par le No 288 rue Vieille Levée ou Decatur, entre Ursulines et Hôpital, îlet borné par la rue Gallatin, Deuxième District de cette ville, occupé par un magasin de chaussures et résidence et loué partiellement à bail à Blas Frate jusqu'au 31 octobre 1893, à raison de $40 par mois, un entrepôt dans le fond du lot et face à la rue Gallatin est en usage comme dépôt de glace et loué pour $10 par mois, total $50 par mois.

Le lot de terre sur lequel le magasin est situé est désigné par le No 42 et mesure 25 pieds de face à la rue Decatur, 25 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Gallatin sur une profondeur de 82 pieds 6 pouces sur la ligne du bas près du lot No 41, et 79 pieds 9 pouces et 1 ligne sur la ligne du haut près du lot No 43 et s'étendant au travers l'îlet de la rue Decatur à la rue Gallatin, le tout plus ou moins au pied américain.

Conditions—Comptant en passant les actes, 10 pour cent comptant seront requis sur les lieux. Actes de vente pardevant B F. Choate, notaire, et les taxes de 1889, à partir du jour de la vente, au frais des acquéreurs.
6 oct—6 13 20 27—3 9 nov

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.
No 204 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$152,866 75	
Sur risques maritimes	3,042 68	
Sur risques de rivières	6,638 00	
Total des primes	$162,547 43	
Moins,—Primes non acquises	49,686	
Primes nettes acquises au 31 mai 1889		$112,864 42
Pertes payées:		
Sur risques de feu	40,842 22	
Sur risques maritimes	1,367 32	
Sur risques de rivières	2,347 38	
Taxes et dépenses, moins intérêts	22,787 38	
Réassurances et primes rendues	12,840 40	81,745 29
Profits		$57,119 14
La Compagnie possède de l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$231,622 30	
Actions de banques et de chemins de fer	30,463 35	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	77,345 63	
Billets recevables	81,634 75	
Primes en cours de collection	18,126 63	
Certificats 6 0/0 de ville	26,267 30	
Billets hypothécaires en par jugement	4,286 30	
Argent comptant	12,898 42	
		$458,736 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
Signé F. BOUIGNY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, ce 20me jour de juin 1889.
Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	Jno. A. Shakspeare,
H. W. Smith,	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan,
Aristide Hopkins,	John B. Lafitte,
Paul Fourchy,	[illegible] Fatjo,
	[illegible] Bouigny.

BUREAU
L'Abeille de la
Bureau: 73 [illegible]
Entered at the Post [illegible] as Second Class Mail [illegible]
NOUVE[LLE] SAMEDI 12
PRIX DE L[ABONNEMENT]
La situati[on] sucrière